



## Les Amis du Campus

N°23  
Avril 2014

Bâtiment 301, 1er étage 91405 Orsay, [amis-campus-orsay.asso@u-psud.fr](mailto:amis-campus-orsay.asso@u-psud.fr)

En janvier 2012, nous avons fait un numéro spécial sur l'opération Campus-Université de Paris-Saclay afin de faire le point sur les projets de déménagement des laboratoires de la vallée vers le plateau mais le devenir du Campus-Vallée était très flou. Depuis cette date, un schéma directeur a été présenté en septembre 2012 et soumis à discussion dans les différentes instances en concertation avec les communes d'Orsay et de Bures. On peut maintenant avoir une vision plus claire que nous désirons vous faire partager. Par ailleurs, la mise en place de l'Université de Paris-Saclay a fait des pas décisifs : le financement complémentaire IDEX (Initiative d'Excellence) a été obtenu, les projets d'implantation de Grandes Ecoles commencent à se concrétiser (Centrale et l'ENS Cachan...) et le décret définissant la forme juridique des communautés d'universités et d'établissements a été publié. Ce décret, défini par la loi du 22 juillet 2013, s'applique à la future Université de Paris-Saclay. Les statuts de la nouvelle université qui remplacera la FCS (Fondation de Coopération Scientifique, structure provisoire) devront être adoptés dans les prochains mois.

### Devenir du Campus Vallée

Le Campus Vallée occupe 270 hectares implantés sur les communes de Bures et d'Orsay et accueille :

- 3 composantes de l'Université : UFR Sciences, UFR STAPS et une petite partie de la faculté Jean Monnet (droit économie gestion)
- des laboratoires couvrant des champs disciplinaires variés
- des services administratifs centraux
- des services étudiants : résidences CROUS, restaurants, bibliothèque universitaire, équipements sportifs...

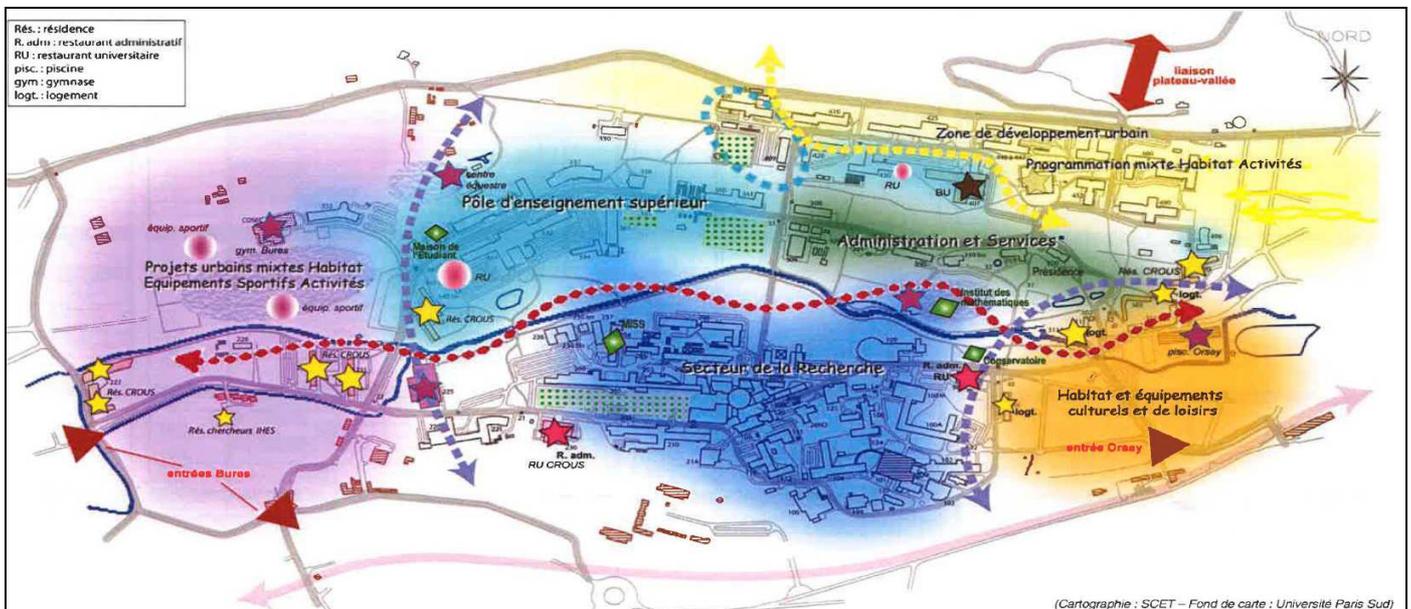
La surface de plancher représente plus de 220 000 m<sup>2</sup> et concerne environ 10 000 étudiants, sans compter les enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et personnels techniques et administratifs.

Un groupe de « réflexion vallée » a été mis en place pour proposer des réponses et un schéma directeur a été proposé en septembre 2012 (<http://www.media-paris-saclay.fr/wp-content/uploads/2013/05/UPS-Campus-Vall%C3%A9e-phase-3.pdf>).

#### La réorganisation en quatre zones aux fonctionnalités différentes :

Le schéma directeur prévoit un noyau central avec 3 grosses parties : au Nord-Est de l'Yvette le pôle Administration et Services, au Nord-Ouest un pôle d'Enseignement Supérieur (pour les licences) et un pôle recherche en Physique avec des gros instruments au Sud de l'Yvette. Le laboratoire de Chimie Physique restera situé au centre du campus et l'ensemble recherche-formation en mathématiques s'y installera. Sur les marges Est et Ouest, des projets urbains mixtes : habitat et équipements culturels (conservatoire de Musique, côté Orsay), habitat et équipements sportifs (côté Bures) sont prévus. Voir plan ci-dessous.

En termes de bilan des opérations immobilières, ce sont finalement **78 000 m<sup>2</sup>** de planchers (35% du total) qui seront libérés par suite de transferts sur le plateau ou sur le campus de Gif sur Yvette ; 10 à 13 000 m<sup>2</sup> seront directement utilisés au profit des STAPS et de Jean Monnet. Pour le reste, des projets de nouvelles résidences pour étudiants gérées par le CROUS et d'autres pour chercheurs invités sont prévus, le but est de ne laisser aucun bâtiment en déshérence.



Trois pistes sont donc explorées :

- Création de 1500 à 2000 logements étudiants.
- Affectation de bâtiments dédiés à la médiation scientifique, à l'innovation et l'accueil de PME.
- Mutualisation entre les communes avoisinantes et le Campus des programmes d'habitat étudiant et d'équipements sportifs et culturels

- **Mutualisation d'équipements et d'aménagements avec les communes d'Orsay et de Bures**

Du côté Orsay, le projet d'un bâtiment de 4000 m<sup>2</sup> dédié au conservatoire de musique de la Vallée de Chevreuse a été adopté par les 11 villes de la CAPS, maître d'ouvrage avec un support financier de la Région Ile de France et du Conseil Général 91. Situé sur un terrain à l'entrée Est de l'Université cédé par l'Etat, il comportera un auditorium qui pourrait être utilisé par les services de l'Université. Lancement de la réalisation au début 2015 avec ouverture à la rentrée 2016.

Du côté Bures plusieurs idées sont avancées. Dans le cadre du concours EUROPAN-12 ouvert en 2013 à de jeunes architectes de moins de 40 ans et lancé dans toute l'Europe, le projet de S. Jubert pour la réorganisation de l'entrée Ouest du campus a reçu une mention spéciale. C'est dans ce périmètre que se situe le bâtiment 220 (IEF) libéré prochainement qui pourrait être affecté à d'autres fonctions comme logements étudiants, activités économiques d'innovation, restauration...

L'aménagement sur le Campus d'équipements sportifs d'intérêt local et national au voisinage des STAPS à l'initiative de la mairie de Bures est aussi à l'étude et serait une nouvelle étape de mutualisation d'activités entre ville et campus.

L'étude de faisabilité pour la construction de logements étudiants dans cette zone est en cours et se fait dans le cadre d'un programme CPER considéré comme prioritaire. Le directeur du CROUS est très intéressé et favorable, de même que les communes avoisinantes.

- **Projets d'aménagements et de restructurations pour le secteur Recherche-Vallée**

Ils font actuellement l'objet d'études dans plusieurs instances et au sein du groupe de réflexion de la mission campus.

- Restructuration des sept laboratoires du P2IO (Physique des Deux Infinis et des Origines)
- Réhabilitation du LAL : Installation dans « l'Igloo » de deux équipes de Physique des Particules et d'Astrophysique et mise en œuvre du projet « Vallée des Accélérateurs » à la fois musée et laboratoire, pris en compte par la « Diagonale » (voir ci-dessous)
- Réhabilitation du 209A (au croisement en face de l'Igloo) en centre de calcul avec dispositif de récupération de l'énergie
- Changement d'affectation à l'étude pour le 209D
- Déplacement du laboratoire de Mathématiques, et de ses formations de la troisième année de licence à la dernière année de master (voir ci-dessous)



La réaffectation des personnels au sein de nouvelles unités mixtes créées sera effectuée selon une procédure définie en commun par l'ensemble des services relations humaines des tutelles de ces nouvelles unités. Cette façon de procéder permet de ne pas mettre en œuvre les procédures administratives très contraignantes prévues en cas de fermeture d'unité et donc d'assurer un poste à chacun des personnels, conciliant ainsi leurs souhaits personnels et les nécessités du service.

- **Physique : 20 000m<sup>2</sup>(*cerclés rouges*) Echéance 2015-2017**

- ISMO (Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay), 5 500m<sup>2</sup>

Regroupe 170 personnes dispersées sur plusieurs sites du campus (Bât. 210, 350, 351) auxquelles s'ajoutent celles d'une antenne du synchrotron SOLEIL de Saint-Aubin ; cette dispersion cessera avec la construction de locaux sur le petit plateau.

- LPTMS (Laboratoire de Physique Théorique et Modèle Statistique), 1000 m<sup>2</sup>

Concerne 90 personnes. Il occupe actuellement une partie du bât. 100. Il devrait monter sur le petit plateau dans le quartier du Belvédère.

- IEF (Institut d'Electronique Fondamentale) 11 000m<sup>2</sup>

Concerne plus de 250 personnes, hors stagiaires.

L'institut d'électronique fondamentale se déplace sur le plateau de Palaiseau près de Polytechnique. Il fusionnera avec le laboratoire de Photonique et Nanostructure de Marcoussis pour former le centre de Nanosciences et Nanotechnologies (C2N).

- **Enseignements de Masters Biologie, Chimie et de L3 - Masters de Physique 12 000m<sup>2</sup>**

Situés dans les bâtiments 460-450-452 ces formations rejoindraient le plateau. Pour la Biologie (500 étudiants) et la Chimie (500 étudiants) un pôle commun d'enseignement avec la Pharmacie de Chatenay-Malabry sera ouvert vers 2017 en face de l'IUT d'Orsay. Les étudiants de physique (700) seront accueillis dans les Instituts du plateau.

### **Réalisations en cours dans la Vallée**

- **La Maison de l'Etudiant**

Prévue depuis de nombreuses années, elle va enfin voir le jour ! **La première pierre a été posée le Lundi 16 septembre et la construction est en cours (dalle coulée).**

Financée par la région, elle se situe à la place de l'ancienne chaufferie, aujourd'hui détruite, entre les bâtiments 335 et 336 (au carrefour des STAPS). Cette maison devrait permettre en particulier :

- d'accueillir certaines associations présentes sur le campus
- de créer des espaces de vie et d'accueil pour les étudiants

D'une superficie de près de 1 400 m<sup>2</sup>, le bâtiment ne comporte qu'un rez-de-chaussée, son aménagement intérieur est actuellement en discussion car les besoins ont évolué par rapport aux plans initiaux déjà anciens.

Le hall et une grande salle d'accueil permettront des rencontres, des animations ponctuelles. Un certain nombre de petites salles sont prévues pour héberger les associations étudiantes.

Le mode de gestion, par les étudiants ou en gestion mixte reste à définir de même que les relations avec la Maison des Etudes et la "K'Fet" existantes. Les travaux doivent durer au moins 1 an.

- **L'Epicierie Sociale AGORAé**

Elle a été inaugurée en 2013 dans une partie du bâtiment 308, au premier étage, reconverti à cet effet. Le local est maintenant occupé par une épicerie solidaire et un lieu de vie. Cette initiative s'insère dans un projet de lutte contre la précarité et l'isolement étudiant en fournissant entre autres une aide alimentaire et un endroit convivial à toute heure de la journée. L'accès se fait sur dossier auprès des assistantes sociales et ce sont des bénévoles (étudiants ou non) qui s'occupent d'accueillir les bénéficiaires, gérer les stocks et faire les ventes.

- **MISS (Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences)**

Le projet MISS est porté par la Région Île-de-France en partenariat avec la Diagonale Paris-Saclay, l'Université Paris-Sud et le CNRS. Située au bâtiment 204, cette Maison sera ouverte sur le Campus d'Orsay à la rentrée 2015 et accueillera des enfants franciliens de 8 à 13 ans et leurs enseignants, dans le cadre d'ateliers scientifiques. Mais déjà, depuis septembre 2013, des enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, ingénieurs, techniciens mettent en place et conçoivent les ateliers qui seront proposés aux élèves. Le projet s'appuie également sur l'engagement d'autres établissements de recherche et d'enseignement supérieur de Paris-Saclay en particulier, d'associations de culture scientifique, de

collectivités territoriales, et a reçu le soutien des trois Rectorats franciliens. La participation de professeurs des écoles et des collèges, détachés ponctuellement par les Rectorats, permettra d'aider aux aspects pédagogiques des ateliers. Jamy Gourmaud, journaliste animateur de « C'est pas sorcier » et Wendelin Werner, professeur de Mathématiques à l'Université Paris-Sud, médaille Fields 2006, ont accepté d'être « parrains » de ce projet.

Les élèves du CE2 à la 4<sup>ème</sup> viendront de toute l'Île-de-France et seront accueillis afin d'expérimenter la démarche scientifique et côtoyer des équipes de recherche dans tous les domaines. Chaque atelier devra encourager le questionnement, éveiller la curiosité et l'intérêt scientifique. Les ateliers actuellement en cours de constitution abordent des thématiques variées en lien avec un domaine de recherche : énergie, nano-monde, robotique, cuisine moléculaire, biodiversité, mathématiques et botanique, sciences et musique, histoire des nombres, insectes, archéologie et ethnologie... Les thématiques seront choisies et préparées au préalable en classe avant la venue des élèves à la MISS.

Avant l'ouverture de la MISS en septembre 2015, une phase de test de ces ateliers est mise en place avec la venue des élèves sur le campus ou en se rendant directement dans les classes. A l'ouverture de la MISS, 2 classes seront accueillies par jour. Par la suite les élèves pourront séjourner à la MISS plusieurs jours dans le cadre d'une classe « Science ». La Région Île-de-France investit 2,5 M€ de son budget global MISS dans la première phase de réhabilitation du bâtiment 204, qui débutera à la fin du printemps 2014. Le reste du budget voté par la Région au titre du CPER 2007-2013 (environ 3,5 M€) sera dévolu à la création d'un hébergement dans la perspective de séjour de plusieurs jours.

Contact : Valérie Fortuna, chercheur CNRS et coordinatrice scientifique [valerie.aubry-fortuna@u-psud.fr](mailto:valerie.aubry-fortuna@u-psud.fr)

- **Proto 204**

Jouxtant la MISS dans le bâtiment 204, une surface de 200m<sup>2</sup> est reconvertie et mise à disposition du Proto 204 qui est un projet porté par l'Etablissement Public Paris-Saclay (EPPS). C'est un lieu d'échanges et de rencontres informelles où scientifiques, étudiants, habitants pourront autour d'apéritifs, de cafés, écouter des conférences, voir des expositions et participer à des ateliers.

- **La Diagonale Paris-Saclay**

Dans le programme de l'initiative d'excellence (IDEX) Paris-Saclay un projet a été élaboré pour accroître les échanges avec le grand public. C'est là qu'a été insérée « La Diagonale Paris-Saclay » qui vise à créer un grand centre de dialogue science et société et d'animations scientifiques, en gestation depuis plusieurs années. La Diagonale Paris-Saclay devra se coordonner avec les différents acteurs déjà engagés pour la diffusion de la culture sur le plateau de Saclay : établissements d'enseignement supérieur dont l'Université Paris-Sud, collectivités (CAPS), entreprises et associations dédiées<sup>1</sup>. Un chef de projet, Stéphanie Couvreur a été embauché par la FCS en septembre 2013.

Structure transversale, elle articule ses activités autour de 3 axes : Patrimoine, Art et Science, et Médiation.

- 1) *Patrimoine*

Cet aspect qui a pour objet la sauvegarde, la valorisation et l'exploitation des patrimoines du campus de Saclay couvre à la fois les bâtiments et les instruments. Des appels à projet doivent être lancés pour soutenir les différentes initiatives, en particulier celles déjà entreprises dans la vallée autour des anciens accélérateurs et autres instruments de la Physique (Science Aco).

- 2) *Art et Science*

A la suite des journées Arts/sciences du printemps de la culture 2012 de l'Université Paris-Sud, le festival CURIOSITAS a été organisé en octobre 2013. Il réunit des couples 'étudiant scientifique et artiste' qui ont co-construit des œuvres exposées dans la ville d'Orsay et sur le campus. Cette opération est renouvelée en 2014, l'appel à participation est déjà lancé.

Les actions seront menées en cohérence avec celles de S[cube] dans le cadre de la CAPS (« Art Science Factory Days » et accueils d'artistes en résidence).

- 3) *Médiation*

En plus des ateliers scolaires réalisés dans le cadre de la **MISS**, des initiatives originales de diffusion des connaissances sont encouragées. Par exemple, la première édition du Science Break, mini-conférences de 10 min accessibles à tous les étudiants (entre 12h et 13h), a eu lieu le 1<sup>er</sup> février avec pour thème « La Physique dans tous ses états ». Les vidéos sont en ligne sur [www.sciencebreak.fr](http://www.sciencebreak.fr).

Retrouvez toutes les activités de la Diagonale Paris-Saclay sur [www.ladiagonale.fr](http://www.ladiagonale.fr)

<sup>1</sup> Scientipôle, Savoirs et Société (S[cube]); Ile de Sciences et Sciences; ACO

### ***Mais le devenir de la Vallée doit aussi passer par une forte connexion avec le plateau.***

C'est un enjeu crucial et un sujet d'inquiétude pour les établissements et leurs usagers. La connexion doit impérativement se développer mais comment ? Le plus gros problème actuel et dans un proche avenir ne serait-ce pas la mobilité au sein de ce vaste territoire ?

Relier le plateau et la vallée oui mais ... comment et ... quand ?

Les itinéraires des navettes assurant la desserte des principaux lieux du campus devront être réaménagés. Le RER, personnage indispensable mais souvent en état dépressif doit faire impérativement l'objet de soins intensifs, des promesses viennent d'être faites par la région pour améliorer la ligne B. La circulation « douce » doit être développée. Quant aux routes, ne pourraient-elles au moins bénéficier d'un « relookage » par exemple la « petite route de montagne » qui permet d'accéder au plateau ? Certes la prolongation de la ligne de bus en site propre depuis la gare de Massy-Palaiseau est prévue jusqu'à la ferme du Moulon (mi-2015) et le Christ de Saclay (fin 2015). Quant à la ligne de métro du Grand Paris depuis Orly, il faudra attendre 2023. D'ici là de bons embouteillages sont à craindre.

## **La gouvernance de la future Université de Paris-Saclay : les statuts**

La gestion effectuée à titre provisoire par la FCS (Fondation de coopération scientifique), structure de droit privé, va être prise en charge officiellement grâce aux statuts qui ont été présentés par le Président J. Bittoun dans une assemblée générale le 7 février 2014 à l'amphithéâtre H2. Ces statuts validés par un décret ministériel donneront un cadre général. L'organisation pratique sera détaillée par un règlement intérieur adaptable en cours de mandat par le CA. La rédaction de ce règlement est menée en parallèle avec celle des statuts mais avec un petit décalage dans le temps. Les statuts doivent être approuvés par les CA des établissements de l'Université Paris-Saclay, cela a été fait par celui du CEA en décembre et il devrait l'être rapidement par l'UPSud. Une version électronique sub-définitive (Version 1) est disponible <sup>2</sup>.

Le point essentiel à retenir est qu'il s'agit d'une organisation de type fédéral, qui entre dans le cadre des communautés d'universités et d'établissements (ComUE, ou CUE) régies par l'article 62 de la loi du 22 juillet 2013. Dans ce cadre, il y a deux principes :

- chaque établissement reste responsable de la gestion, de la promotion et du recrutement de tous ses personnels. Toutefois pour 10% des postes d'enseignants-chercheurs libérés par départ en retraite, les profils de postes seraient discutés au niveau de la ComUE afin de privilégier les thèmes prioritaires selon une procédure similaire à celle pratiquée à Paris Sud sous le terme « Bonus Qualité Recherche ».

- la mise en commun et la non-concurrence des formations universitaires. Toutes les ED (Ecoles Doctorales) et une grande partie des masters seront accréditées au niveau de l'Université de Paris-Saclay. Par exemple, il n'y aura qu'un Master de Physique Paris-Saclay avec des parcours aussi communs que possible entre établissements. Tout cela est en bonne voie dans le cadre de la création des nouvelles maquettes et se passe mieux que l'on aurait pu le penser : il y aura 17 écoles doctorales et plus globalement, à partir des 450 mentions de master existantes on arrivera à une cinquantaine.

Au total 19 Etablissements et Universités sont membres fondateurs : il y a sept organismes et instituts de recherche : CNRS, CEA, IHES, INRA, INRIA, ONERA, INSERM et 12 établissements d'enseignement supérieur : AgroParisTech, Ecole Centrale, Ecole HEC, Ecole Polytechnique, ENS Cachan, ENSTA, Ecole Sup Elec, Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES), Institut Mines-Télécom (IMT), Institut d'optique Graduate School (IOGS), Université Paris-Sud (UPSud), Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ). L'Université d'Evry ne fait pas partie de la liste mais pourra avoir un rôle d'associé. Les partenaires n'ont pas de droit de retrait durant la durée du contrat (5 ans) mais la possibilité de devenir membre associé sans droit de vote. Outre le transfert des diplômés à la ComUE, et l'autonomie de gestion des personnels dans tous les établissements, la définition des compétences comprend aussi la coordination entre les membres pour le soutien de nouveaux programmes et la réalisation d'une identité commune vis-à-vis de l'extérieur.

**La gouvernance** sera assurée par un Président, assisté de 3 conseils principaux : Le conseil d'administration (CA), le conseil des membres et le conseil académique et d'autres conseils ou comités comme le conseil scientifique, le comité d'audit et le comité technique.

**A ce jour, le conseil d'administration** dont le rôle est décisionnaire comprendra 26 membres :

- **10** représentants des établissements :

  - 6 de l'enseignement supérieur (UPSud membre de droit et les autres par rotation pendant la durée du mandat mais pré-réunion des 12 avant toute réunion du CA),

<sup>2</sup> [http://hebergement.u-psud.fr/fsu-psud/Liaison\\_FSU\\_PSud\\_files/Projet%20Statuts%20CUE%20V1.pdf](http://hebergement.u-psud.fr/fsu-psud/Liaison_FSU_PSud_files/Projet%20Statuts%20CUE%20V1.pdf)

- 4 des organismes de recherche (CNRS, CEA de droit, les autres par rotation)
- 6 extérieurs désignés par les 10 représentants d'établissement
  - 2 personnalités qualifiées
  - 2 représentants du monde socio-économique
  - 2 représentants des collectivités territoriales dont un de la région Ile-de-France
- 8 représentants des personnels, élus au suffrage direct pour 4 ans renouvelables
  - 5 enseignants-chercheurs
  - 3 autres personnels
- 2 étudiants/élèves-ingénieurs à parité, renouvelés tous les 2 ans

**Le conseil des membres comprendra 19 membres, un par établissement** et éventuellement un supplémentaire pour les associés.

Pour éviter que les petits établissements aient un droit de veto, son rôle n'est que consultatif et pour toute décision importante un avis favorable de 80% des membres sera nécessaire. En effet l'UPSud, établissement le plus important en nombre ne pèsera que pour 1/19!

### **Le conseil académique comprendra 220 membres**

Son avis est consultatif, il est composé de :

- 40 représentants des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche  
En deux collèges, 20 membres parmi les responsables de formation et 20 parmi les directeurs et sous-directeurs d'unités.
- 94 représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs exerçant leurs fonctions au sein de l'Université Paris-Saclay.
- 32 représentants des autres personnels exerçant leurs fonctions au sein de l'Université Paris-Saclay
- 30 représentants des étudiants et élèves-ingénieurs.
- 24 représentants des personnalités extérieures désignées par les membres du conseil académique lors de la première réunion.

### **Les autres conseils ou comités qui seront mis en place par le CA :**

- Conseil de stratégie scientifique et innovation composé exclusivement de membres extérieurs.
- Comité d'audit prévu par la loi.
- Comité technique pour les personnels dépendant directement de la ComUE.

### **Conclusion**

Actuellement, l'Université Paris-Sud, en particulier sa composante scientifique située majoritairement dans la vallée est au tout premier rang des entités françaises reconnues internationalement pour leur recherche et le niveau de leur formation par la recherche. A ce titre c'est un acteur majeur dans la création de la communauté d'établissements qui vise à rapprocher les pôles de formations ingénieurs et universitaires afin de favoriser l'esprit de recherche et d'innovation dans les écoles et réciproquement d'améliorer la traduction en terme d'application des résultats de la recherche. Ce doit être une opération à bénéfice réciproque dans laquelle chaque partenaire doit pouvoir trouver son compte. La structuration initiale proposée où chaque établissement reste maître de la gestion de ses personnels et de ses laboratoires selon les procédures qui lui sont propres est une garantie, alors que la mise en commun des formations permet de répondre à un objectif essentiel qui est de donner une priorité au projet personnel de l'étudiant et à la mobilité entre les filières. L'augmentation du pourcentage d'élèves-ingénieurs engagés en thèse et inversement d'étudiants engagés dans les filières technologiques sera un critère de réussite. De même, l'existence de la Communauté d'Etablissements devrait favoriser la mobilité des chercheurs entre les unités et la constitution d'unités mixtes pluri-établissements.

La perte de visibilité de l'étiquette 'Faculté des Sciences' ne doit se faire qu'au bénéfice d'une visibilité plus large, celle de l'Université de Paris-Saclay dont l'objectif ambitieux est de mieux allier Recherche et Technologie, et de construire une valeur ajoutée pour les formations dans les écoles et les facultés. Il faut saisir l'opportunité de construire l'Université du 21<sup>ème</sup> siècle. Dix ans suffiront-ils?



**Qui construisons l'Université du 21 siècle mais veillons à préserver notre magnifique campus**

## Les Amis du Campus... c'est qui ? c'est quoi ?

Notre association est constituée essentiellement de personnes intéressées par la vie du Campus et par son devenir. Notre bureau est situé au 1er étage du bâtiment 301, et notre adresse mail est :

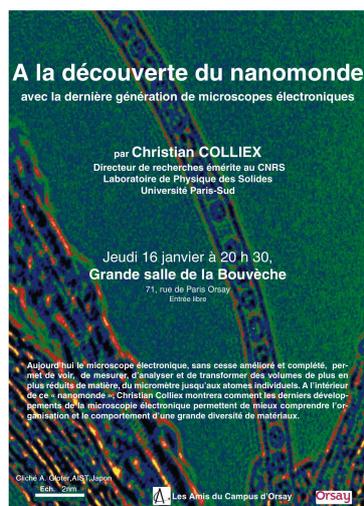
[amis-campus-orsay.asso@u-psud.fr](mailto:amis-campus-orsay.asso@u-psud.fr)

Nos activités vont dans plusieurs directions, en particulier :

- l'organisation d'un forum de rentrée en collaboration avec les villes d'Orsay, de Bures sur Yvette et les associations étudiantes (FAPS). Le 6<sup>ème</sup> festival d'accueil des étudiants a eu lieu le 5 septembre 2013. C'est devenu l'incontournable de la rentrée étudiante, pour découvrir dans la bonne humeur toutes activités offertes sur le campus et dans les communes limitrophes.

C'est pour nous l'occasion de faire connaître de nombreuses personnes impliquées dans la vie du Campus et d'autres partenaires dans les villes d'Orsay et de Bures.

- la mise en place, avec le soutien actif de la ville d'Orsay, d'un réseau de « correspondants », personnes ou familles de la région acceptant de recevoir de temps à autre un étudiant étranger ou isolé afin de lui faire un peu connaître notre mode de vie et notre culture, dans une ambiance sympathique et familiale. Cette activité est en évolution constante.



- l'organisation de conférences d'intérêt général, sur des sujets aussi variés que la biologie, l'astrophysique, l'énergie. La dernière conférence s'est tenue le 16 janvier 2014 avec pour sujet **A la découverte du Nanomonde** par Christian Colliex.

Nous nous intéressons également au projet d'aménagement du plateau de Saclay et bien sûr à l'avenir de notre Campus comme nous le faisons dans ce numéro et nous continuerons à le faire. Si vous voulez vous joindre à nous, nous serons heureux de vous accueillir dans notre association. Vous pouvez nous contacter par un mail à l'adresse : [amis-campus-orsay.asso@u-psud.fr](mailto:amis-campus-orsay.asso@u-psud.fr) ou encore venir à notre prochaine assemblée générale le mardi 29 avril à 18 h, Bâtiment 301, salle du décanat.

Journal préparé par Etienne Bretey, Jean-Louis Prioul, Françoise Samaran, Jean-Michel Saussol et Geneviève Sureau. Nous tenons à remercier Jacques Bittoun (Président de l'UPSud), Sylvie Retailleau (Doyen de la Faculté des Sciences), Jean-Michel Lourtioz (Mission campus), Stéphanie Couvreur (Diagonale), Valérie Fortuna (MISS), Alexandre Barret (Vice-Président FAPS), Yannick Fabre (Vice-Président étudiant CEVU) pour les informations qu'ils ont bien voulu nous donner mais nous assumons la responsabilité des erreurs éventuelles.